

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>		L'an deux mille vingt-quatre, le 09 Février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	15	
<b>Votants</b>	15	
<b>Absents</b>	0	
<b>Exclus</b>	0	
Date de convocation 31 janvier 2024	<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER	
Date d'affichage 02 février 2024		
<b>DEL 20240209-004</b>	<b>Absents excusés :</b> /	
<b>OBJET :</b> <b>Dénomination de voirie communale</b>	<i>Muriel NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

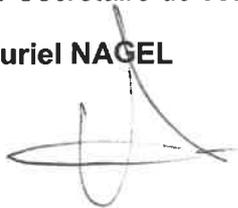
Il apparaît qu'une partie de chemin comprise entre le Chemin du Cordonnier et le Chemin du Pèse-Lait, au lieu-dit Bellossy, n'est actuellement pas dénommée. Afin d'éviter tout problème ultérieur, il est proposé aux élus de choisir un nom pour cette portion.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **ADOpte** le nom de « Chemin Christian GRUFFAT » à cette portion de chemin,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Le Secrétaire de séance,

**Muriel NAGEL**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**



